



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 17/04/2025

Reçu en préfecture le 17/04/2025

Publié le

Nombre de conseillers :

ID : 033-213302615-20250417-2025\_04\_10-DE

S<sup>2</sup>LO

En Exercice : ..... 15  
Présents : ..... 15  
Votants : ..... 15  
Absents : -excusés :  
Procurations : .....

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025\_04\_10

**Objet :** Demande de subvention au SIE de Saint Philippe d'Aiguille

L'an deux mille VINGT CINQ, le 14 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 1<sup>er</sup> avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

**Présents :** M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, M. DELAIRE Claude, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie conseillers municipaux.

**Absent :**

**Absents excusés :**

**Exclus :**

**Procurations :**

**Secrétaire de séance :** Mme FORESTIER Nathalie

**POUR : 15**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

Monsieur le Maire explique que la commune peut bénéficier d'une subvention du SIE de Saint Philippe d'Aiguille d'un montant de 9 080,93 €.

Pour cela, il présente plusieurs factures qui seront transmises au syndicat :

- société Lacombe concernant la salle du conseil et la cantine scolaire pour un montant de 1 240,80 €
- société ESE concernant l'installation d'un coffret électrique pour un montant de 2 326,27 €
- société PBC CLIM LEAL'O concernant l'installation de pompes à chaleur AIR – AIR pour un montant de 11 737.52 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

**-APPROUVE** la demande de subvention au SIE d'un montant de 9 080,93 €

A Lussac, le 14/04/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

